

Règlement Créneaux libres saison 2020-2021

Responsable de créneaux libre :

- Seuls les initiateurs ou BE du club peuvent être responsables de créneau.
- **Le responsable devra obligatoirement renseigner et signer le registre dédié à chaque créneau qu'il supervise.**
- Le responsable sera identifié grâce à un brassard Rouge » **RESPONSABLE** »

Conditions générales accès créneaux libres en autonomie

- o être adhérent à Albanais Vertical ou à un club ayant conventionné avec Albanais Vertical o avoir souscrit l'option créneau libre et en avoir réglé le montant (100€ adulte, 60€ jeune) hors adhésion.
- o avoir son passeport orange (module sécurité au minimum) ou UF Autonomie (CAF).
- o Pour les moins de 14 ans, en présence et sous la responsabilité effective d'un adulte autorisé ayant le module sécurité au minimum (parent ou adulte autorisé par les parents) o à partir de 14 ans, aux mineurs autorisés (autorisation parentale)
- o **avoir sa corde personnelle (40m minimum obligatoire)**

Conditions particulières accès créneaux libres week-end

- Uniquement les créneaux libres du week-end **inscrits sur le site Albanais Vertical** <http://www.albanais-vertical.fr/> sont ouverts aux adhérents.
- Pour accéder aux créneaux libres le week-end, **l'inscription est obligatoire** via le lien mis en ligne sur le site et répondre aux obligations ci-dessus.

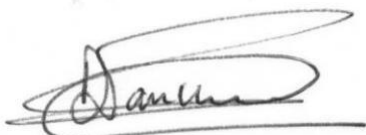
Procédures:

- Lors de son arrivé, le grimpeur se présente au responsable du créneau qui valide son entrée.
- Le responsable s'octroie le droit de refuser l'entrée à toutes personnes qui ne répond pas aux critères ci-dessus ou si la capacité d'accueil sur le créneau est atteinte.

Règles à respecter

- **Hors des horaires créneaux libres interdit à tout grimpeur que ce soit BE, initiateurs ou parents**
- **Les accès à la salle se font maximum 5 mn avant l'heure du créneau. (Ne pas perturber le cours)**
- **Les voies de vitesse sont réservées strictement à la compétition.**
- Dans le cas des créneaux libre en simultané avec des cours, les grimpeurs respectent et laissent la priorité aux cours.
- Lorsqu'une drisse est retirée d'un relai, elle doit être obligatoirement enroulée sur la plaquette en bois prévue à cet effet et déposée au sol ou sur les estrades
- **Tous les couloirs identifiés en bas de voie par une étiquette rouge portant la mention « Dresse à X m, ... » et ce 1/2h avant la fin du créneau, les drisses sont remises en place au fur et à mesure par les grimpeurs qui grimpent dans les voies afin que toutes les drisses soient toutes remises en fin de séance.**
- Les **drisses ne doivent pas passer dans les dégaines**, uniquement dans les 2 mousquetons du relai.

Président Albanais Vertical



L'adhérent

Date :

Nom :

Prénom :

Mention : lu et approuvé

Signature :